

## **CLASSEMENTS**

### **JOUEURS ET JOUEUSES DE L'ANNÉE**

La course vers les joueurs(ses) de l'année, offre aux membres l'occasion de se mesurer à leurs collègues au cours de la saison et couronnera les joueurs(ses) de l'année dans les catégories suivantes :

- Classement général
- Sénior
- Femmes
- Professionnel en titre
- Assistant

### **PRÉREQUIS D'ÉLIGIBILITÉ**

1. Classement général :
  - Être membre en règle de la PGA du Québec;
2. Classement des séniors :
  - Ouvert à tous les types de membres;
  - Doit être âgé de 50 ans et plus lors de la première ronde de chaque compétition.
3. Classement des femmes :
  - Ouvert à tous les types de membres;
  - Doit être de sexe féminin à la naissance ou qui se conforment à la politique de la PGA du Canada en matière de genre.
4. Classement des professionnels en titre - tous les membres qui participent dans cette division doivent faire partie de l'une des catégories de membre suivantes :
  - Professionnel en titre
  - Professionnel enseignant en titre
  - Propriétaire / opérateur
  - Chef de la direction
  - Directeur de l'exploitation
  - Directeur général
  - Gestionnaire des opérations de golf
  - Pro-gestionnaire
  - Directeur de golf
  - Directeur des opérations
  - Directeur de l'enseignement
  - Entraîneur en chef qui réside ou travaille actuellement au Canada.

5. Classements des adjoints - tous les membres qui participent dans cette division doivent faire partie de l'un des catégories de membre suivantes :

- Classe « A » Entraîneur adjoint de golf
- Classe « A » Spécialiste de l'ajustement de club
- Classe « A » Professionnel associé
- Classe « A » Professionnel enseignant
- Classe « A » Professionnel adjoint
- Classe « A » Professionnel
- Classe « A » Représentant des ventes
- Apprenti professionnel

## **SYSTÈME DE POINTS**

Liste des compétitions : les compétitions présentées ci-dessous sont regroupées par catégorie et celles-ci sont associés à un nombre de points. Ce nombre de points est celui du gagnant(e) et pour connaître les points des autres positions, vous devez vous référer aux chartes de distribution des points.

Chartes de distribution des points : ce sont les documents auxquels vous devez vous référer pour visualiser les points de chacune des positions d'une compétition. Pour consulter la bonne charte, vous devez connaître le nombre de joueurs(ses) inscrits dans la compétition. Par la suite, il vous suffit de regarder la bonne colonne de points en lien avec la liste des compétitions.

| LISTE DES COMPÉTITIONS |                                            |
|------------------------|--------------------------------------------|
| 1000 POINTS            |                                            |
| 1                      | Championnat en équipe et Pro-am Callaway** |
| 2                      | Coupe Hôtel et Casino de Charlevoix        |
| 3                      | Championnat pro-adjoint**                  |
| 4                      | Coupe Canada                               |
| 1500 POINTS            |                                            |
| 5                      | Pro-am pour enfants CHW*                   |
| 2000 POINTS            |                                            |
| 6                      | Classique individuelle et Pro-am*          |
| 7                      | Ernie Findlay*                             |
| 3000 POINTS            |                                            |
| 8                      | Championnat de la PGA du Québec*           |

## **NOTES**

- Pour toutes les compétitions, le nombre de points attribué aux joueurs(ses) qui sont à égalité pour un rang spécifique sera partagé également entre tous ces joueurs(ses). (Ex : trois joueurs(ses) sont en égalités en 3<sup>e</sup> place, les points de la 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> place seront cumulés et divisés par trois);
- Le comité peut ajouter / supprimer des compétitions au cours de la saison en cours s'il le juge nécessaire;
- Voici les compétitions qui comptent pour chacun des classements en lien avec la [LISTE DES COMPÉTITIONS](#) plus haut :
  - Général: 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 8
  - Sénior: 1 - 2 - 3 - 5 - 6 - 8
  - Femme: 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8
  - Pro en titre: 1 - 2 - 3 - 5 - 6 - 8
  - Adjoint: 1 - 2 - 5 - 6 - 7 - 8

**Note**: pour le classement des femmes, soit la compétition 3 ou 7 comptes mais pas les deux.
- Pour tous les classements, seulement un certain nombre de compétitions comptent :
  - Général: 5 sur 7
  - Sénior: 5 sur 6
  - Femme: 5 sur 7
  - Pro en titre: 5 sur 6
  - Adjoint: 5 sur 6
- \* Seulement la compétition individuelle sera utilisée pour donner des points;
- \*\* Seulement la compétition en équipe (pro-pro) sera utilisée pour donner des points;
- Compétitions en équipe: les deux joueurs(ses) d'une équipe feront le même nombre de points;
- Pour toutes les compétitions: tous les joueurs(ses) sont garantis de recevoir les points de la dernière place.

## **ÉQUIPES PGA DU QUÉBEC**

Les classements seront également utilisés pour déterminer les équipes de la PGA du Québec lors des championnats de la PGA du Canada suivants :

- Les quatre (4) meneurs(ses) au classement des professionnels adjoints de la PGA du Québec, en date du **4 septembre 2025**, formeront l'équipe de la PGA du Québec qui nous représentera au Championnat des professionnels adjoints de la PGA du Canada.
- Les quatre (4) meneurs(ses) au classement des Professionnels en titre, en date du **6 octobre 2025**, formeront l'équipe de la PGA du Québec qui nous représentera au Championnat des professionnels en titre de la PGA du Canada ou au Championnat des professionnels enseignants en titre de la PGA du Canada.
  - Veuillez noter que sur les 4 joueurs(ses) composant l'équipe, seulement un maximum de deux (2) joueurs(ses) peuvent participer au Championnat des professionnels enseignants en titre.

Les catégories qui peuvent participer au Championnat des professionnels enseignants en titre sont : professionnel enseignant en titre, directeur de l'enseignement et entraîneur en chef.

Tous les joueurs(ses) qui se qualifient dans une équipe recevront :

- Deux polos avec logo de la PGA du Québec;
- Frais d'inscription remboursés.

### **FINALITÉ DES CLASSEMENTS ET BOURSES**

Les meneurs(ses) au classement de chaque catégorie, en date du **6 octobre 2025**, remporteront l'honneur du joueur(se) de l'année dans leurs catégories respectives. Prendre note que les classements seront jugés comme définitif en date du **6 octobre 2025** et qu'aucune correction (peu importe la raison) n'y sera apportée après cette date.

NOTE : Il est de la responsabilité de chaque membre de vérifier les points qui leur sont attribués et d'informer la PGA du Québec si un ajout ou une correction doit être fait à leur classement.

Voici les montants des bourses de fin de saison qui seront octroyées par catégorie :

| <b>Rang</b>  | <b>Général</b>  | <b>Sénior</b>   | <b>Femmes</b>   | <b>Professionnel<br/>en titre</b> | <b>Adjoint</b>  |
|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------------------------|-----------------|
| <b>1</b>     | 700 \$          | 400 \$          | 400 \$          | 400 \$                            | 400 \$          |
| <b>2</b>     | 500 \$          | 300 \$          | 300 \$          | 300 \$                            | 300 \$          |
| <b>3</b>     | 350 \$          | 200 \$          | 200 \$          | 200 \$                            | 200 \$          |
| <b>4</b>     | 250 \$          | 100 \$          | 100 \$          | 100 \$                            | 100 \$          |
| <b>5</b>     | 200 \$          |                 |                 |                                   |                 |
| <b>TOTAL</b> | <b>2 000 \$</b> | <b>1 000 \$</b> | <b>1 000 \$</b> | <b>1 000 \$</b>                   | <b>1 000 \$</b> |